



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué statistique

12 janvier 2022

Statistiques relatives aux émissions de titres dans la zone euro : novembre 2021

- La croissance annuelle de l'[encours des titres de créance](#) émis par les résidents de la zone euro s'est accélérée, passant de 4,2 % en octobre 2021 à 4,9 % en novembre.
- En ce qui concerne l'[encours des actions cotées](#) émises par les résidents de la zone euro, le taux de croissance annuel est ressorti à 2,0 % en novembre 2021, après 2,2 % en octobre.

Titres de créance

En novembre 2021, les nouvelles émissions de titres de créance par les résidents de la zone euro ont représenté au total 694,1 milliards d'euros. Les remboursements sont ressortis à 578,0 milliards d'euros et les émissions nettes à 116,1 milliards. La croissance annuelle de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro s'est accélérée, passant de 4,2 % en octobre 2021 à 4,9 % en novembre.

[Données relatives aux titres de créance](#)

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

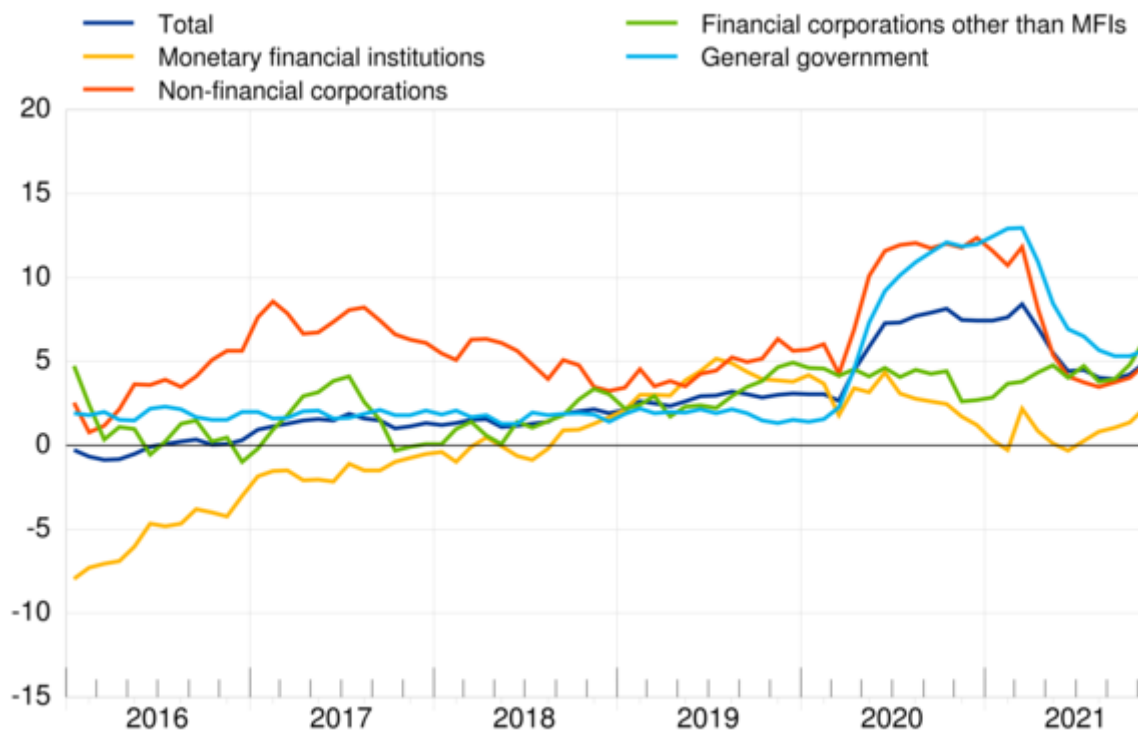
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.
Traduction : Banque de France

Graphique 1

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro

(taux de croissance annuels)



Ventilation par échéances

Le taux de variation annuel de l'encours des titres de créance à court terme s'est inscrit à - 8,1 % en novembre 2021, contre - 9,0 % en octobre. Pour les titres de créance à long terme, le taux de croissance annuel est passé de 5,5 % en octobre 2021 à 6,2 % en novembre. Celui de l'encours des titres de créance à long terme assortis d'un taux fixe est passé de 6,1 % en octobre 2021 à 7,0 % en novembre. Le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance à long terme assortis d'un taux variable est passé de 1,8 % en octobre 2021 à 2,2 % en novembre.

[Données relatives à la ventilation par échéances](#)

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Ventilation par secteurs

En ce qui concerne la ventilation sectorielle, le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance émis par les sociétés non financières a augmenté, passant de 4,0 % en octobre 2021 à 4,8 % en novembre. Pour le secteur des institutions financières monétaires (IFM), ce taux s'est inscrit en hausse, passant de 1,4 % en octobre 2021 à 2,2 % en novembre. La croissance annuelle de l'encours des titres de créance émis par les sociétés financières autres que les IFM s'est accélérée, passant de 4,8 % en octobre 2021 à 6,3 % en novembre. En ce qui concerne les administrations publiques, ce taux a augmenté, passant de 5,3 % en octobre 2021 à 5,7 % en novembre.

La variation annuelle de l'encours des titres de créance à court terme émis par les IFM s'est établie à -2,6 % en novembre 2021 après -5,6 % en octobre. La croissance annuelle de l'encours des titres de créance à long terme émis par les IFM est passée de 2,3 % en octobre 2021 à 2,8 % en novembre.

[Données relatives à la ventilation par secteurs](#)

Ventilation par devises

S'agissant de la ventilation par devises, le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance libellés en euros est passé de 4,8 % en octobre 2021 à 5,5 % en novembre. Pour les titres de créance émis dans d'autres devises, ce taux est passé de 0,4 % en octobre 2021 à 1,3 % en novembre.

[Données relatives à la ventilation par devises](#)

Actions cotées

En novembre 2021, les nouvelles émissions d'actions cotées par les résidents de la zone euro ont représenté au total 11,2 milliards d'euros. Les remboursements sont ressortis à 8,3 milliards d'euros et les émissions nettes à 2,9 milliards. Le taux de croissance annuel de l'encours des actions cotées émises par les résidents de la zone euro (hors effets de valorisation) s'est établi à 2,0 % en novembre 2021, après 2,2 % en octobre. S'agissant des actions cotées émises par les sociétés non financières, ce taux s'est établi à 1,2 % en novembre 2021, après 1,4 % en octobre. Pour les IFM, le

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

taux correspondant est ressorti à 1,9 % en novembre 2021, contre 1,7 % en octobre. Pour les sociétés financières autres que les IFM, il s'est établi à 6,2 % en novembre 2021 après 6,3 % en octobre.

Graphique 2

Actions cotées émises par les résidents de la zone euro

(taux de croissance annuels)



La valeur de marché de l'encours des actions cotées émises par les résidents de la zone euro s'élevait au total à 9 991,8 milliards d'euros à fin novembre 2021. Par rapport aux 8 235,3 milliards d'euros recensés à fin novembre 2020, la valeur du stock d'actions cotées a enregistré une augmentation annuelle de 21,3 % en novembre 2021 contre 42,5 % en octobre.

[Données relatives aux actions cotées](#)

Pour toute demande d'information, veuillez utiliser le formulaire de [demande d'informations statistiques](#).

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Notes :

- Sauf indication contraire, les données présentées sont brutes. Outre les évolutions pour novembre 2021, le présent communiqué statistique intègre des révisions mineures des données relatives aux périodes précédentes. Les taux de croissance annuels étant calculés sur la base des transactions financières qui interviennent lorsqu'une entité institutionnelle contracte ou rembourse des engagements, ils ne sont pas affectés par les effets de toute autre modification ne résultant pas de transactions.
- Les liens hypertexte présents dans le corps du texte du communiqué et dans les tableaux en annexe renvoient à des données susceptibles de varier avec les nouvelles publications en raison des révisions. Les chiffres indiqués dans les tableaux en annexe correspondent à une photographie des données au moment de la présente publication.
- Le prochain communiqué statistique relatif aux émissions de titres dans la zone euro sera publié le 10 février 2022.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu